

Perspectives

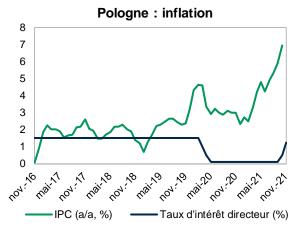
N°22/011 - 11 janvier 2022

POLOGNE – Une nouvelle année qui sera encore marquée par l'inflation

Pendant que la nouvelle vague pandémique suit son cours avec une forte hausse des contaminations, la hausse des prix marque, elle aussi, une flambée en décembre avec une progression de 8,3% et cela devrait encore se poursuivre en ce début d'année. La Banque centrale vient de réviser ses prévisions de hausse de l'inflation pour l'année 2022 à 7,6%, alors qu'il y a deux mois, elle prévoyait 5,8% de hausse annuelle pour 2022.

Tout d'abord, le caractère transitoire de l'inflation est de moins en moins convaincant et on s'attend plutôt à un taux d'inflation supérieur en 2022 à celui de 2021 (ce dernier devrait s'établir autour de 5,1%). Le haut de la courbe devrait être atteint ce mois-ci avec une hausse autour de 9%, pour redescendre ensuite et à nouveau rebondir en fin d'année 2022. Nous prévoyons une hausse annuelle de 7,3% pour l'ensemble de l'année 2022.

Les raisons de cette hausse des prix sont multiples et à la fois externes et internes. Premièrement, il y a la forte hausse des prix de l'énergie dont la Pologne est majoritairement importatrice (gaz, pétrole, électricité). Ces éléments ont non seulement un impact direct sur la facture de la consommation des ménages, particulièrement lors de la saison d'hiver, mais aussi



Sources : nationales, Crédit Agricole S.A./ECO

dans un deuxième temps sur la hausse des prix à la production qui se répercute à son tour sur les prix finaux. Ensuite, il y a eu l'augmentation rapide des prix des matières agricoles qui a également été un facteur de hausse des coûts de production des biens alimentaires.

Enfin, la reprise économique en 2021 a accentué la pression des hausses salariales en Pologne, bien que la tendance était déjà présente avant la crise sanitaire dans une économie avec un très faible taux de chômage (autour de 3%). Les tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales sont également source de tensions sur les prix, prolongeant ainsi les coûts et les délais de production.

La Banque centrale tente depuis plusieurs mois de stabiliser les pressions inflationnistes avec également le souci de ne pas freiner la reprise économique. Cette semaine, une nouvelle hausse de 50 points de base a amené le taux directeur à 2,25% et le gouverneur de la Banque centrale a laissé entendre qu'une bonne marge d'augmentation reste possible sans endommager la croissance du PIB. Le taux directeur pourrait donc atteindre 3%, voire 4% à moyen terme, selon l'institution.

Globalement, l'année 2022 sera marquée encore par une volatilité relativement forte du taux d'inflation, dans un cadre global d'incertitudes économiques et politiques.





✓ Notre opinion – L'enjeu inflationniste n'est pas uniquement économique. Certes, une maîtrise de l'inflation permet d'ancrer les anticipations des différents acteurs des marchés, notamment les investisseurs. Mais, le paramètre politique dans un cadre de hausse importante du taux d'inflation n'est pas à négliger. Les hausses qu'on observe actuellement affectent directement la consommation des ménages et la hausse des prix de l'énergie fragilise davantage les plus précaires et les plus pauvres. Bien que le gouvernement explique que cette inflation est due principalement à des facteurs externes, cela n'améliore malheureusement pas le quotidien des Polonais.

Ainsi, dans un tel cadre, le risque de mécontentement politique est plus fort. Par ailleurs, les autres questions politiques qui divisent Varsovie et Bruxelles sur la sauvegarde de l'État de droit et des libertés individuelles ou encore le scandale des écoutes téléphoniques des personnages de l'opposition (affaire Pegasus), pourraient redevenir encore plus sensibles pour les Polonais, dont les conditions de vie se détériorent avec cette hausse des prix. Il faut rappeler que la base de l'électorat PiS se situe dans les petites et moyennes villes polonaises.

Le contrat social, basé sur une progression des revenus et des aides sociales dans un cadre de très faible inflation, pourrait être remis en cause par une inflation durable. Par ailleurs, avec une crise sanitaire qui se poursuit, le gouvernement a de moins en moins de marge de manœuvre budgétaire pour intervenir en soutien des plus faibles. À ce stade, seul le secteur minier menace de se mettre en grève, afin d'obtenir des augmentations de salaires, mais ce pourrait n'être que le début d'une plus forte mobilisation.

Article publié le 7 janvier 2022 dans notre hebdomadaire Monde - L'actualité de la semaine



l'inflation



Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
10/01/2022	Espagne - Scénario 2021-2023 : nouvel an, nouvelles incertitudes	Espagne
10/01/2022	Royaume-Uni – Des révisions significatives du PIB par l'ONS nous conduisent à réajuster nos prévisions	Royaume-Uni
07/01/2022	Monde - L'actualité de la semaine	Monde
07/01/2022	Allemagne – Scénario 2021-2023 : les hivers se succèdent mais ne se ressemblent pas	Allemagne
07/01/2022	Kazakhstan – Où l'on se souvient du rôle stratégique de l'Asie centrale	
06/01/2022	France – Scénario 2021-2023 : malgré les incertitudes, la reprise se confirme	France
05/01/2022	Marché immobilier de bureaux : impacts à venir du développement du télétravail	Sectoriel
21/12/2021	Brésil – La douloureuse mutation du « quoi qu'il en coûte »	Brésil
20/12/2021	Monde – Scénario macro-économique 2022-2023 : le pari d'une double normalisation	Monde
20/12/2021	La BCE tranche prudemment sur son scénario d'inflation et allonge son horizon de moyen terme	Zone euro

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation: Dominique Petit – **Statistiques:** Robin Mourier, Alexis Mayer

Secrétariat de rédaction : Sophie Gaubert

Contact: publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet: https://etudes-economiques.credit-agricole.com/ iPad: application Etudes ECO disponible sur App store Android: application Etudes ECO disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.

